

DOSSIER DE PRESSE

**22 juin : Journée nationale de
réflexion sur le don d'organes
et de reconnaissance aux donneurs**



Peu importe comment,
l'important c'est de le dire.

**Le 22 juin, rappelez à vos
proches que vous êtes
donneur d'organes.**

Une urgence locale et nationale

Dans les DROM, plus de 60% des personnes interrogées sont favorables au don d'organe mais seulement 33% en ont parlé à leurs proches.

En Guadeloupe, 200 patients au total sont en attente de greffe, majoritairement en attente de greffe rénale.

La maladie rénale chronique, deux fois plus fréquente aux Antilles-Guyane que dans l'Hexagone, y accentue la nécessité de la greffe. Rien qu'en 2024, 33 greffes rénales ont été réalisées au CHU de Guadeloupe.

À l'échelle nationale :

- 22 585 patients étaient en attente d'une greffe au 1er janvier 2025
- 6 034 greffes ont été réalisées en 2024
- 2 à 3 personnes décèdent chaque jour, faute d'un greffon disponible.

Le 22 juin : une journée nationale pour en parler

L'Agence Régionale de Santé, l'Agence de la Biomédecine et le CHU de Guadeloupe souhaitent faire de cette journée nationale de réflexion sur le don d'organes une date incontournable pour parler du sujet avec ses proches.

Parce qu'en parler change tout. En France, nous sommes tous présumés donateurs sauf si nous avons exprimé un refus de notre vivant. Pourtant, dans les DROM, 2 personnes sur 3 n'ont jamais parlé du don d'organes à leurs proches. Et sans certitude, une famille sur deux s'oppose encore aux dons après un décès.

C'est donc un geste de clarté et de générosité que d'en parler de son vivant. Que l'on soit pour ou contre, l'essentiel est d'avoir exprimé sa volonté.

Une simple conversation peut sauver jusqu'à 7 vies.

Informer sur ses volontés, c'est donner la chance à une vie de continuer.

Halte aux idées reçues

Une procédure strictement encadré

Le don d'organes est soumis à des protocoles rigoureux, tant sur le plan médical que juridique :

- Le don est envisagé uniquement après un décès constaté de façon irréversible et validée par un médecin.
- Le processus de prélèvement est encadré par la loi et suit des règles éthiques très précises.
- Chaque étape est effectuée avec un profond respect du corps du défunt et dans l'objectif exclusif de sauver des vies.

Le respect du corps et des rites funéraires

Contrairement à certaines croyances :

- Le prélèvement n'empêche pas les familles d'organiser les funérailles dans le respect des rites et traditions religieuses.
- Le corps est restitué en état, habillé, préparé, pour les veillées ou cérémonies.

Un don vital

- Les organes prélevés ne servent pas à la recherche, mais uniquement à soigner un malade en attente de greffe.
- Ils sont attribués selon des critères médicaux et éthiques stricts, sans distinction d'origine, de statut ou de religion.
- La gratuité et l'anonymat sont garantis : ni le donneur ni le receveur ne sont identifiables, et aucun échange d'argent n'est possible.

Pas de limite d'âge : tous concernés

- Près de la moitié des donneurs ont plus de 65 ans.
- Même les personnes malades ou sous traitement peuvent être donneuses, si leurs organes sont encore viables.
- Le don d'un rein de son vivant est aussi possible, notamment d'un proche sain à un patient compatible. Cette démarche est réalisable en Guadeloupe.

Une campagne pour mobiliser

À l'occasion de la journée du 22 juin, l'Agence Régionale de Santé, l'Agence de la biomédecine et le CHU lancent une campagne web et radio en Guadeloupe. L'objectif : faire tomber les tabous et rappeler qu'il n'y a pas de bon ou de mauvais choix, tant qu'il est exprimé.

Car si le don d'organes marque le début d'un processus très technique menant à la transplantation, l'Humain et les enjeux éthiques du sujet demeurent essentiels et au cœur de la réflexion !

En résumé : ce que vous pouvez faire, aujourd'hui

- ✓ Discutez de votre position avec vos proches
- ✓ Inscrivez-vous sur le registre national des refus si vous êtes opposé
- ✓ Renseignez-vous sur www.dondorganes.fr
- ✓ Relayez les messages autour de vous : tous donneurs, tous receveurs

Informations :

www.agence-biomedecine.fr
www.guadeloupe.ars.sante.fr

CONTACT PRESSE ARS GUADELOUPE

Loïc BAUDUIN
0690 96 24 22
ars.guadeloupe@citronmer.com

CONTACT PRESSE CHU GUADELOUPE

Karen NAEJUS
Service Communication CHUG
0690 61 77 50
karen.naejus@chu-guadeloupe.fr

CONTACT PRESSE AGENCE DE LA BIOMÉDECINE

Sabrina GRAZOUILLE
0690 80 69 45
sabrina@agence-margarita.com